دائما أقرب

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 467 /2024 **Annaba le, 23/07/2024**

A
Monsieur : Rehahli ferid
Gérant ETP TCA GNIC
Cité 1200 Logements BT B N°18 Résidence Echarifa Bab Ezzouar
-Alger-

OBJET : Mise en demeure N° 02.
Projet : Travaux Canalisation Pour développement Logts OPGI El Gantra .

Bon de commande N° : 2400 199 du 04/04/2024, ODS N° : 101/2024 du 04/04/2024 , délais 90 Jours

Monsieur ;

Dans le cadre de l'exécution du projet mentionné en objet, confié à votre entreprise ,et malgré l'épuisement des délais contractuel , il nous a été donné de constaté que les travaux demeurent inachevé et des anomalies lors de l'exécution du chantier à savoir:

1- Chambres Téléphoniques sans dalles : présentant un danger grave pour la population de la cité;
2- Non-respect des consignes de sécurité : influent négativement sur l'image de marque d'Algérie Télécom

Ces manquements constituent une violation flagrante des obligations légales et règlementaires et peuvent entrainer des conséquences graves.

A cet effet, je vous mets en demeure de prendre les mesures nécessaires pour remédier à ces manquements dans un délai de 48 heures. A défaut, Algérie Télécom se réserve le droit d'appliquer des mesures à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses contractuelles.

ALGERIE TELECOM Direction Opérationnelle des Télécommunications DOT - ANNABA

2024 جويلية 24

Le Directeur Opérationnel des Télécommunications - Annaba

Signé: TERKMANI Mohamed Riad